

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6692**

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Bois, Option C : Construction bois

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n°10	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement (habitations, locaux professionnels, locaux recevant du public, aménagements urbains, aménagements extérieurs). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur le chantier pour les opérations de levage et de pose. Dans les limites de complexité des ouvrages définies par le référentiel du diplôme, ses fonctions le conduisent à :

. FABRICATION :

- exploiter les documents techniques de fabrication,
- préparer les matériaux, quincailleries et accessoires,
- réaliser les épures et les tracés professionnels,
- réaliser les usinages,
- réaliser l'assemblage et la préfabrication,
- conditionner et stoker les éléments fabriqués.

. MISE EN ŒUVRE

- exploiter le dossier technique d'une construction,
- assurer la sécurité et gérer l'environnement de la zone d'intervention,
- contrôler le support, implanter l'ouvrage et répartir les éléments,
- mettre en position, régler et fixer les éléments de structure ou d'ossature,
- ajuster et fixer les revêtements et les parements,
- poser les produits d'étanchéité, d'isolation et de protection.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises travaillant pour le secteur du bâtiment et ayant des activités de fabrication et d'installation de structures et d'ossatures réalisées en bois ou matériaux dérivés.

constructeur bois, constructeur d'ossature

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est constitué de cinq unités obligatoires : - Étude technologique et préparation

- Fabrication et mise en œuvre
- Français, histoire-géographie, langue vivante
- Mathématiques-sciences physiques
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 6692 - UNITÉ UP1 Étude technologique et préparation	<ul style="list-style-type: none">- Décoder et interpréter les données de définition- Décoder et interpréter les données opératoires- Justifier le choix d'un matériau, d'un produit, d'une liaison- Traduire graphiquement une solution technique- Déterminer les quantités, les besoins- Choisir un moyen de réalisation, établir un mode opératoire

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 6692 - UNITÉ UP2 Fabrication et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer, installer et maintenir en état le poste de travail - Réaliser les opérations de sciage et/ou d'usinage - Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition - Réaliser les opérations de mise en œuvre, installation et pose - Effectuer les opérations de contrôle
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 6692 - UNITÉ UG1 Français, Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace - Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme - Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique - Maîtriser des outils et des méthodes
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 6692 - UNITÉ UG2 Mathématiques et sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 6692 - UNITÉ UG3 Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D337-26 à D.337-50 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 juillet 2009 portant création du brevet d'études professionnelles bois option C : Construction bois Première session : 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Relet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :